



Liquidation après divorce

Par **dedettes**, le **10/06/2013 à 12:02**

bonjour

voilà séparée en 2002 divorce prononcé en 2008. nous sommes repassés devant le juge pour la liquidation janvier 2010. mais aucunes nouvelles depuis . j'envoie des mails. je passe plusieurs coups de fil à mon avocat mais rien la secrétaire me dit qu'elle transmet bien mes messages j'ai réussi à obtenir un rendez-vous le 18 février 2013. il fallait attendre 3 semaines mais de nouveau rien. comment dois-je m'y prendre mon notaire se souvient bien du dossier mais sans compte rendu des conclusions il me dit qu'il ne comprend pas pourquoi l'avocat ne me dit rien. alors comment dois-je écrire un courrier sans me mettre en porte à faux et l'obliger à me répondre en donnant des faits. mon ex se fait passer pour insolvable il est responsable d'une concession de voitures de luxe à Monaco. mon fils 17 ans ma fille 13 ans dont je m'occupe avec un salaire de 1200 euros le père me donne comme pension 300 euros pour les deux 150 euros chacun je galère terrible il me doit 30 000 euros je comprend vraiment pas. mon ex passe-t-il des pots de vin à mon avocat? je suis écoeurée de la justice que je supporte très mal. merci de m'aider dedettes.